

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION LE 28 AVRIL 2018 DANS LE CADRE DE LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DU PROTOCOLE RELATIF À LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE »

LE GOSIER, 27 MARS 2018 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe la population que dans le cadre de la cérémonie de signature du protocole relatif à la mise en place du dispositif « participation citoyenne », **mercredi 28 mars 2018, de 15h à 18h30**, sur le terrain de basket du plateau Saint-Germain, la circulation et le stationnement seront interdits rue Justin ALEXANDRE côté ancienne école Eugène ALEXIS.

Aussi, la circulation et le stationnement seront réglementés à la rue Raphaël LUCE en fonction de l'avancée du cortège des officiels.

Une signalisation réglementaire ainsi qu'un système de barriérage seront mis en place afin de délimiter le périmètre de sécurité.

Les contrevenants aux dispositions de l'arrêté n°2018 – 573 seront sanctionnés et poursuivis conformément aux lois en vigueur.